



**DEUXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

**Première session**  
**de la 58<sup>e</sup> législature**  
**du Nouveau-Brunswick**

**le 26 mai 2015**

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. Roussel, président  
M. Guitard, vice-président  
M. Chiasson  
M. Harvey  
M. Bernard LeBlanc  
M. Bertrand LeBlanc

M. LePage  
M. Jeff Carr  
M. K. MacDonald  
M. Oliver  
M. Savoie

le 26 mai 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 26 mai 2015 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Restigouche-Chaleur, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

---

Wilfred Roussel, député